

« The Sort Debate: Implications for Canada »

par Philippe Lagassé

Résumé

La nouvelle voulant qu'Ottawa songe à se joindre au projet américain de défense contre les missiles balistiques (BMD) a relancé le débat au Canada au sujet de la défense contre les missiles. Les critiques du projet soutiennent que cette initiative va à l'encontre du contrôle des armements et de la stabilité stratégique. Toujours selon ces critiques, il s'ensuit que le Canada, un promoteur indéfectible du désarmement, ne devrait pas prendre part à un projet de défense contre les missiles balistiques. Par contre, les gens qui soutiennent le projet BMD font valoir que le système ne mine en rien le contrôle des armements ou la stabilité, et que le Canada a beaucoup à perdre s'il ne s'allie pas aux États-Unis dans le cadre du projet BMD. Jusqu'à ce que le gouvernement canadien annonce sa décision finale sur sa participation au projet BMD, il y a fort à parier que le débat va s'accroître.

Cet article vise à informer le débat sur la défense contre les missiles balistiques au Canada par l'analyse du Traité de réduction des armes nucléaires offensives stratégiques (SORT), le premier traité de contrôle des armes stratégiques ratifié par la Russie et les États-Unis, depuis que ce dernier s'est retiré du Traité des anti-missiles balistiques (ABM). Le SORT et les politiques qui ont mené à sa négociation semblent indiquer que les préoccupations exprimées par les critiques du projet BMD soient fondées. Par exemple, le SORT permet à la Russie et aux États-Unis de déployer des missiles balistiques terrestres à ogives multiples. Cette clause traduit non seulement l'abandon par les États-Unis de leurs objectifs historiques de contrôle des armements, elle pourrait aussi avoir des conséquences en termes de déstabilisation. Compte tenu de ces considérations et d'autres aspects problématiques du traité, le SORT donne raison aux critiques du projet BMD qui établissent un lien entre la défense contre les missiles, le déclin des efforts de désarmement, et la stabilité stratégique. Peu importe les lacunes du traité SORT, le Canada doit examiner les retombées positives de sa participation au projet BMD. La participation à l'initiative BMD aidera le Canada à assurer la pérennité du NORAD et montrera à son allié américain incertain quant aux intentions canadiennes que le Canada est de fait très sérieux en matière de défense continentale. Cet examen du traité SORT montre donc qu'Ottawa est aux prises avec le dilemme suivant : le Canada peut soit préserver sa réputation en matière de désarmement, soit confirmer son rôle de partenaire à part entière de la défense nord-américaine.